



Divorce et sci avant le mariage

Par Laloucim

Bonjour,

Je me suis marié en 2017 sans contrat. J'ai acquis avec mon frère bien avant mon mariage des appartements en SCI. Mon frère et moi avons 2 SCI créées avant mon mariage.

Qu'en est-il des SCI si je divorce ??

Par ailleurs j'ai acheté avec mon épouse un appartement pour lequel nous avons un crédit en cours puis-je reprendre le crédit à mon nom ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Ce que vous possédiez avant mariage et que vous possédez toujours, est resté comme bien propre et n'entre en rien dans le partage.

Concernant le bien commun avec crédit, vous pourriez racheter à votre épouse la moitié du bien (- la moitié du restant dû sur le prêt).

Mais il faudra négocier avec la banque pour qu'elle accepte de refaire un crédit à votre seul nom, pour remplacer le précédent.

Par Laloucim

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par ESP

A votre service